

FICHE DE PRÉSENTATION DE PROJET/PROGRAMME :

Intitulé du projet/programme : Accompagnement des PME à la sous-traitance.

Secteur : PME.

Noms et prénoms du responsable : M. YAMENI Evariste, Directeur de la Bourse de la Sous-Traitance et du Partenariat du Cameroun.

Adresses du projet/programme :

B.P. : 12899 Douala

Téléphone : (00 237) 242 66 86 13 / 233 42 59 69

E-mail : bstp.ccima@gmail.com / info@bstpcameroun.org

Site Web : www.bstpcameroun.org

Localisation géographique : Douala, Akwa, Immeuble Kassap, 8^{ème} étage.



Aire d'intervention : Portée nationale.

Date de début : Août 2011.

Coût total : 500 000 000 FCFA.

Nature du financement : Cotisations des membres, subventions du gouvernement camerounais.

Autres financements : PACOM (Programme d'Appui à la Compétitivité) - Union Européenne.

Objectif général : Le principal objectif de la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat est de fournir aux entreprises locales manufacturières les outils et les services qui amélioreront leurs performances et pratiques et leur permettraient d'accéder aux marchés de sous-traitance industrielle.

Contexte et justification : L'absence de transparence du marché de sous-traitance dans notre pays et l'absence d'information sur les compétences techniques de nos PME sont des handicaps sérieux pour le développement des PME qui assistent parfois en spectateurs inoffensifs devant la razzia qu'opèrent les prestataires de services venus d'ailleurs sur les différents marchés surtout de sous-traitance, le cas récent du pipeline est assez expressif. En outre dans le cadre du contexte actuel de libéralisation et de mondialisation économique, et particulièrement avec l'entrée en vigueur du nouvel accord de partenariat Economique entre la Cameroun et l'Union Européenne, où la compétitivité de nos entreprises sera mise à rude épreuve ; une série d'activités visant la modernisation de l'appareil de production et l'émergence d'un secteur privé national moderne ont été mises en œuvre, parmi lesquelles la mise en place de la Bourse de Sous-Traitance qui est un atout important pour améliorer la compétitivité de nos entreprises. Dans l'optique de lui permettre d'accomplir efficacement ses missions, certaines actions ont été engagées par le gouvernement camerounais à savoir :

- la circulaire N° 002/PM du 15 Février 2012 portant instructions relatives aux modalités de promotion de la sous-traitance en matière de contrats de partenariat et de contrats négociés dans le cadre de l'application des autres régimes d'incitation à l'investissement : obligation de contenir les indications sur les engagements du promoteur à recourir à la sous-traitance pour 30% au moins des travaux et services en phase d'installation du projet ;
- l'attribution de la tutelle des activités de sous-traitance au ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat.

La BSTP-Cameroun a été mise en place le 05 Août 2011 sous forme de projet dans le cadre du Programme Pilote d'Appui à la Mise à Niveau, la Normalisation et la Qualité (PPAMNQ), exécuté par l'ONUDI et financé par l'Union Européenne avec la contribution du Gouvernement Camerounais. Fruit du Programme d'Appui et de Soutien à l'Accord de Partenariat Economique UE-Afrique Centrale (PASAPE), cette démarche vise à renforcer la compétitivité de l'économie par un appui aux capacités de production, et à la mise à niveau des entreprises.

La BSTP-CMR devient autonome et opérationnelle le 08 Mai 2013 sous hautes instructions du Premier Ministre, Chef de Gouvernement. Elle est un Groupement d'intérêt économique (GIE) placée sous la tutelle

du MINPMEESA. La création de la BSTP constitue un bel exemple du dialogue public/privé en ce sens que c'est l'une des rares structures où l'Etat a accepté de mettre des fonds et a laissé la gestion pleine et entière au Secteur Privé. Ses activités sont exécutées par une équipe technique placée sous l'autorité d'un Comité d'orientation paritaire de 14 membres issus du secteur public, du secteur privé et associés à des membres observateurs (UE, ONUDI, BAD, API, APME, BMN, ARMP...). La BSTP a pour principaux membres les PME/PMI (preneurs d'ordre) et les grandes entreprises (donneurs d'ordre) et bénéficie de l'appui technique de l'ONUDI.

La Bourse de Sous-traitance et de Partenariat du Cameroun (BSTP-CMR) est le centre de développement de la sous-traitance et la plateforme de mise en relation des PME/PMI avec des grandes entreprises nationales et internationales. Elle exploite les opportunités de sous-traitance à partir des opérations économiques que mènent les entreprises multinationales et les entreprises publiques ou parapubliques au Cameroun et entend maximiser leur impact économique en développant les capacités d'offre des PME/PMI sous-traitantes au Cameroun. La mise en relation constitue le cœur de métier de la BSTP-Cameroun. C'est un programme de coopération technique faisant un lien entre les entreprises nationales et les chaînes d'approvisionnement des grandes entreprises nationales et internationales.

Le but continu du programme de Sous-Traitance et de Partenariat au Cameroun est de permettre au secteur de la sous-traitance industrielle d'atteindre les objectifs cités ci-après.

La Bourse de Sous-traitance et de Partenariat du Cameroun a pour mission de recenser les capacités techniques, d'évaluer et de développer les entreprises avec l'appui des institutions sœurs, de mettre en relation avec les clients (adjudicataires des marchés des secteurs Publics, Parapublics ou Privés) et les fournisseurs (PME/PMI) du secteur industriel, ceci dans le cadre des contrats de sous-traitance. Son principal objectif est de promouvoir et de favoriser le développement de la sous-traitance au Cameroun.

Les missions de la BSTP répondent aux préoccupations suivantes :

- l'inexistence de liens interentreprises forts pouvant permettre une intégration des industries nationales ;
- le manque de PME/PMI performances et dynamiques capables de répondre efficacement aux besoins de sous-traitance exprimés par les grandes entreprises donneuses d'ordres dans certains secteurs industriels.

Elle devrait donc aider à harmoniser et à rationaliser toutes les initiatives touchant à la sous-traitance et au partenariat industriel, mais également à la création d'entreprises disposant d'un savoir-faire, de matériels et d'équipements modernes afin de participer à l'augmentation de la valeur ajoutée manufacturière.

Les secteurs couverts par la BSTP-CMR sont les suivants : Génie mécanique, Génie Civil, Génie électrique, Traitement de surfaces, Plastique et caoutchouc, Bois, Textiles, Agroalimentaire, mines et Télécommunication.

Observations : La BSTP dans l'optique de garantir le succès des activités qu'elle déploie travaille en synergie avec les autres structures d'accompagnement des PME/PMI. Il s'agit de mettre l'accent sur les méthodes de travail collaboratif, pérenne garantissant la cohérence dans les actions.